

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MOIS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEZ LES ANTISÉMITES

M. Drumont qui se flatte volontiers de conserver la perspicace sérénité du philosophe dans la mêlée confuse de la politique, aurait sujet d'exercer cette faculté à propos de l'antisémitisme.

Les divisions, si violemment apparues, de ce parti en sa terre même d'élection, dans la « cité sainte » qui fit du Prophète antijuif un législateur, bien empêché de son rôle, ont certainement provoqué des réflexions intéressantes dans le cerveau de ce « penseur. »

Lui qui se défend de s'arrêter aux apparences par lesquelles les simples mortels se laissent abuser sur le sens profond des choses, qui découvre des dessous mystérieux, des machinations ténébreuses, des causes lointaines aux faits d'aspect le plus naturel, aurait bien pu nous dire à quoi il attribue cet antagonisme haineux qui se manifeste dans le parti antijuif algérien.

A coup sûr, il a réfléchi à ces choses qui ne peuvent le laisser indifférent ; ces questions ont dû le tourmenter et nous ne pouvons croire que sa philosophie les ait laissées sans réponse.

Mais M. Drumont n'a pas cru utile d'en faire part à ses lecteurs. C'est en vérité très fâcheux.

Depuis quelque temps, Max Régis, fatigué de manger du juif, a retourné son vorace appétit contre ceux-là mêmes qu'il avait conviés à partager son menu.

Lionne, son ancien adjoint à la mairie d'Alger, Dubuc, le conseiller municipal antisémite de Paris et bien d'autres se voient traiter par lui comme de simples « youpins ». La discorde est au camp des Aryens. Ces Français de France s'eng... lent à pleins enciers et je flaire là-dessous quelque vilain tour du syndicat de trahison.

Mais des deux partis antijuifs ennemis, quel est le pur ? Cruelle énigme, que M. Drumont se refuse à résoudre.

MM. Cailly, le long et pâle Cailly, Lionne, Voinot, Dubuc, Castarède, appellent Régis, Antonini et d'autres des « individus avec lesquels on ne se commet pas ».

M. Régis désigne ses adversaires à notre mépris comme « mouchards, traîtres, greffiers, canailles puantes et agents de la sûreté ».

Qui devons-nous croire ? Régis ou Cailly ! Cailly ou Régis ? Ou bien tous les deux ?

Voilà, M. Drumont, une incertitude pénible d'où vous devriez bien nous faire sortir.

D'autant que vous y fîtes nettement invité par une lettre de M. Régis que, malgré tout notre bon vouloir, nous avons quelque peine à prendre pour un compliment à votre adresse.

Faut-il en citer un extrait ? Voici dans quels termes comminatoires, le « doux Jésus » s'adresse au Prophète barbu :

« Refuser de vous prononcer entre Dubuc et moi, c'est perpétuer une campagne qui pourrait brouiller les cartes, c'est donner raison à nos adversaires qui prétendent que la campagne faite contre Antonini et moi est secrètement approuvée par vous !... »

« Je n'ai pas, ajoute M. Régis, à vous

faire souvenir ici du dévouement et de l'admiration que je n'ai cessé de vous témoigner ; il m'importe peu de vous rappeler toute l'utilité que peut avoir pour vous mon amitié à Alger ; je viens au nom du parti antijuif, au nom de votre idée, de sa prospérité, réclamer de vous des paroles énergiques et justes... »

Diabole ! voilà un gaillard qui ne donne pas son amitié pour rien ! C'est même une denrée qu'aucun « juif » n'avait encore mise en vente à un tel prix ?

Mais M. Drumont, qu'on dit assez ladre, ne semble pas vouloir la payer aussi chèrement, car malgré cette invite gracieuse il est resté muet ou s'il a fait entendre des paroles énergiques et justes, personne du moins n'en a été informé, puisque la campagne de violences entre antijuifs continue sur le même ton.

Et son silence ne saurait guère être interprété en faveur de M. Régis qu'il a personnellement tant d'intérêt à satisfaire.

Alors il se trouve des gens qui auraient le droit de se plaindre. Ce sont les électeurs Algérois qui, plusieurs fois, firent de M. Régis le premier magistrat de leur cité.

Ils ont été trompés sur la qualité de la marchandise, ces électeurs ; et pour des antijuifs c'est là un procédé un peu bien « hébraïque ».

MM. Lionne, Dubuc ou Cailly, ou Voinot tiennent M. Régis pour un « individu » avec lequel on ne se commet pas. »

Ce scrupule les honore peut-être ; mais pour qui prenaient-ils donc les Algérois quand ils les engageaient à se le donner comme maire ? Trop vilain pour être leur ami ; assez bon pour être le chef de la municipalité d'Alger !

On a une jolie morale dans ce parti-là ! Et que dites-vous de la rosserie de M. Drumont, que gênait le doux Jésus à Alger, et qui fit tant d'efforts pour le passer aux parisiens ? Était-ce assez canaille aussi ? C'est égal si j'étais électeur antijuif je ne serais pas flatté que M. Drumont me veuille chausser ainsi avec les souliers qui lui font mal aux pieds.

Si nous étions, comme M. Drumont, en veine de philosopher et si nous voulions tirer de là des déductions plus générales, il nous serait facile de montrer qu'on ne constitue pas un parti sur un terrain aussi étroit que la prétendue doctrine antijuive, qu'une aversion commune n'est pas un lien d'union et qu'on ne fraternise pas longtemps dans la haine.

Mais nous ne nous sentons pas d'humeur à nous abandonner à d'aussi graves méditations.

C'était plutôt l'affaire de M. Drumont, et chacun comprendra pourquoi il s'est obstinément refusé à le faire.

Emile LAPORTE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 11 novembre 1901

La Chambre adopte sans débat un projet de loi portant création d'un cadre d'officiers de marine en résidence fixe.

Puis la discussion du projet de loi sur la marine marchande est reprise.

M. de Mahy dépose l'amendement suivant : « Toute prime à la construction étrangère est et demeure supprimée. Aucune compensation ou protection n'est accordée aux navires construits à l'étranger. »

M. du Périer de Larsan soutient cet amendement en remplacement de M. de Mahy, malade.

M. Guillaud combat l'amendement. Après un discours de M. Roch, député de la Loire-Inférieure, la clôture de la discussion est votée.

Le gouvernement repousse l'amendement de Mahy, mais par 256 voix contre 235, cet amendement est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à une autre séance.

Et la séance est levée.

Au Transvaal

Les suites de la guerre

La Gazette de Cologne publie une lettre de son correspondant à Johannesburg, qui prédit à l'Angleterre l'avenir sous un jour très pessimiste :

« Il n'y a dit-il, qu'une seule solution possible à la question sud-africaine. Il faut réinstaller un gouvernement autonome à Pretoria. Le jour où la guerre sera terminée, les Anglais se trouveront en présence de difficultés à peu près insurmontables. Il s'agit d'abord de repeupler un pays dévasté et dont les ressources naturelles ont été exagérées en faisant revenir 36,000 prisonniers et en relâchant les femmes et les enfants enfermés dans les camps et les prisons. »

« Il s'agit ensuite de trouver 200,000 Cafres pour faire revivre quelque peu le commerce, l'industrie et l'agriculture. »

Mais ajoute le correspondant, la plus grande difficulté pour les Anglais de la Métropole viendra surtout des Anglais même du Sud-Africain. Jamais ceux-ci ne permettront à Downing-Street de les gouverner comme les habitants d'une colonie de la Couronne.

D'autre part, si on leur donne le self-gouvernement, ils se lanceront de suite dans une opposition énergique contre l'Angleterre.

INFORMATIONS

Beau succès radical

Voici les chiffres du scrutin pour l'élection au conseil général dans le canton sud de Besançon, où se présentait l'ancien ministre Rambaud, méliniste ardent.

Inscrits, 5,979 ; votants, 3,837. M. Bugne, maire radical de Besançon, qui est élu, a obtenu 2,324 voix contre 1,488 données à M. Rambaud, sénateur.

Le conflit Franco-Turc

La fin du conflit

Le ministre des affaires étrangères fait notifier au public la fin du conflit franco-turc, par la note officielle suivante, que communique aux journaux l'Agence Havas :

Par une lettre écrite en vertu d'un iradé impérial, mentionné dans cette lettre, le ministre ottoman des affaires étrangères déclare que la Porte, après avoir fait droit à nos premières réclamations, et acceptant les nouvelles demandes de la France.

1^o Reconnaît l'existence légale de nos écoles actuelles et leur accorde les immunités douanières, conformément aux traités et conventions en vigueur ;

2^o Reconnaît l'existence légale de nos établissements hospitaliers et religieux actuels et leur accorde l'exonération de l'impôt foncier et les immunités douanières, conformément aux traités et conventions en vigueur ;

3^o Autorise les constructions, réparations ou agrandissements des établissements scolaires, hospitaliers ou religieux endommagés ou détruits pendant les événements de 1894, 1895 et 1896, en Turquie d'Asie et à Constantinople ;

4^o S'engage à considérer comme autorisés de plein droit les fondations, agrandissement, constructions et réparations auxquels nous désirerions procéder à l'avenir, si prévenu de notre intention, le gouvernement impérial n'a pas, dans le délai de six mois, présenté d'objections ;

5^o Sanctionne l'élection du patriarche chaldéen.

En outre, communication a été faite à l'ambassade de France, à Constantinople, des pièces prouvant que les décisions énumérées ci-dessus sont mises à exécution.

Dans ces conditions, le ministre des affaires étrangères a avisé la Porte que la France reprend les relations diplomatiques, et ordre vient d'être envoyé à l'amiral Caillard de quitter Mytilène.

Les congrégations en Tunisie

Dans l'assemblée générale du Cercle tunisien de la Ligue de l'enseignement, M. Communaux, président, a dit que des démarches ont été tentées par le comité de la Ligue pour s'opposer à l'installation dans la régence de congrégations non autorisées, qu'il considérait comme nuisible au développement pacifique de la colonisation française et à sa prospérité. Il a lu plusieurs protestations adressées à MM. Millerand, de Lanessan, Mougeot et Jacquin, et les réponses qui sont parvenues.

L'assemblée a approuvé unanimement son président.

La congrégation visée est celle des jésuites pour le compte de qui des tiers auraient acheté des immeubles dans les environs de Tunis, afin de fonder un collège que dirigerait la province de Lyon.

Le conseil municipal d'Albi et le commandant du 16^e corps

M. Coste, adjoint au maire d'Albi, en l'absence du maire, M. Andrieux, député retenu à Paris, a présenté au général Pédoya, commandant du 16^e corps, une délégation du Conseil municipal.

Après avoir rappelé les sympathies existant entre la population et les troupes de la garnison, M. Coste a dit :

« C'est vous dire l'intérêt mérité que porte la ville d'Albi tout entière à notre armée nationale. C'est que nous ne saurions oublier qu'elle est l'essence même de la nation, qui lui donne tous ses enfants, et que, à ce titre elle mérite la sollicitude du pays. C'est que nous savons que sous la haute direction d'un ministre animé de l'esprit républicain, l'armée nationale sera plus que jamais, non seulement un solide rempart contre une agression extérieure, mais encore la gardienne fidèle des lois et des institutions que le pays s'est librement données. »

Le général a répondu :

« Je connaissais les sentiments républicains et patriotiques de la population albigeoise. L'armée connaît ses devoirs envers la République honnête que nous aimons, sous la direction du ministre de la guerre et du gouvernement républicain. Elle saura défendre les institutions que la France s'est librement données. »

Une planète

L'Observatoire de Paris vient de recevoir ces jours derniers l'annonce et la découverte d'une petite planète à Heidelberg par les col-

laborateurs de M. Wolff, qui s'est consacré depuis dix ans à la recherche de ces petits corps célestes par la photographie. Le soir, le télégraphe annonçait que le même établissement venait d'en découvrir une autre. Cette petite planète était la vingt-huitième enregistrée depuis le mois de mars 1801. Le groupe est tellement éloigné d'être épuisé, comme on le croyait, que les découvertes se succèdent avec une vitesse d'environ quarante par an, et que toutes presque sans exception sont faites dans le même établissement astronomique, le seul qui s'en occupe d'une façon régulière. L'observatoire de Berlin, qui a pris légèrement l'engagement de calculer les orbites de tous ces astres, était loin de se douter de l'étendue des obligations qu'il contractait alors.

De Paris à New-York en Wagon

Le Journal annonce le prochain départ de Paris pour New-York d'un voyageur, M. Harry de Windt, qui se propose de rechercher les moyens de relier la voie ferrée du Klondyque, qui va être sous peu prolongée jusqu'au cap du prince de Galles, sur le détroit de Behring. Il n'y aurait plus qu'à pousser le transsibérien jusqu'au cap-est, de l'autre côté du détroit de Behring, qui n'a pas plus de 40 kilom. de largeur et que l'on franchirait aisément. Le rêve de M. de Windt est d'arriver à ce qu'on puisse un jour faire le voyage de Paris à New-York en wagon. C'est pour étudier sur place son projet original que M. de Windt se met en route. Il compte arriver à New-York en juillet 1902.

Une fortune dans un poêle

Une M^{me} Bernard, perdait dernièrement sa tante qui demeurait rue de la Sourdière, à Paris. Or sa tante, quoique vivant fort richement, passait pour être très riche. Et quand on fit l'inventaire des objets ayant appartenu à la défunte, on ne trouva qu'une sordide paille, un poêle hors d'usage et quelques objets sans valeur.

M^{me} Bernard, étonnée, déposa une plainte au commissariat pour détournement de succession par un inconnu, puis vint habiter le logement de la rue de la Sourdière. Ces jours derniers, le froid se faisant sentir, elle alluma le poêle et se couche. Au milieu de la nuit une fumée intense s'étant répandue dans l'appartement et l'escalier, des voisins inquiets enfoncèrent la porte. Sur le lit, M^{me} Bernard était sans mouvement.

Pendant qu'on la faisait revenir à elle, on rechercha les causes de ce commencement d'asphyxie. On n'eut pas de peine à s'apercevoir que le tuyau était bouché, et par quoi ? par cent soixante mille francs de valeurs et de titres de toute sortes : la fortune de la parente de M^{me} Bernard.

Une femme scalpée

Un affreux accident est arrivé dans l'atelier de MM. Kahn et Cahen, fabricants de vêtements de confection à Lunéville.

Cet atelier renferme un certain nombre de machines à piquer, reliées à un moteur par des courroies de transmission. Une ouvrière, M^{lle}

Pauline Dupré, âgée de 28 ans, était occupée à une de ces machines, lorsque son peigne vint à tomber à terre. En se baissant pour le ramasser, la malheureuse eut la chevelure prise par l'extrémité de l'arbre de couche et en un clin d'œil la peau suivit les cheveux entraînés dans la transmission avec une grande vitesse, elle fut littéralement scalpée. Au cri de douleur qu'elle poussa, ses camarades se précipitèrent à son secours, mais le mal était déjà fait. La pauvre ouvrière avait toute la partie supérieure de la tête absolument dépouillée et le crâne mis à nu.

Appelé en toute hâte, M. le docteur Mégrat fut obligé lui-même de recourir à M. Dufour, coiffeur, pour tailler les cheveux qui empêchaient d'enlever le morceau de peau resté adhérent.

Pendant ce temps, la victime, qui gardait toute sa connaissance, perdait beaucoup de sang et souffrait cruellement.

L'opération terminée, on transporta la victime à l'hospice, où elle reçut les soins empressés. Sauf complications, son état ne présente pour le moment aucun danger, mais il a fallu renoncer à recoller sur le crâne la peau qui était littéralement broyée.

Exécution capitale

Hier lundi, à 5 heures 1/2 du matin, a eu lieu sur la place publique de Montbrisson, l'exécution du nommé Lejour, qui fut condamné à mort avec la fille Chardon, par la cour d'assises de la Loire.

La fille Chardon a été graciée.

CHRONIQUE LOCALE

Assistance médicale gratuite

Liste supplémentaire des pharmaciens ayant adhéré au service de l'assistance médicale gratuite

MM. Arthur Dardenne, à Gourdon, Alexandre Poujade, à Luzech.

Monte de 1902

Noms des propriétaires qui possèdent les étalons reconnus exempts de cornage et de fluxion périodiques, destinés au service de la monte en 1902.

- Conté, de Varaire.
- Cadiergue, de Brengues.
- Revellat, de Lunan.
- Lacabane, de Issepts.
- Vialars, de Cardaillac.
- Debons, d'Aynac.
- Issanjou, d'Issepts.
- Moulène, de Molières.
- Chieyssel, de Bétaillé.
- Delol, des Quatre-Routes (deux étalons.)
- Laval, de Floirac.

CAHORS

Nomination

Nous apprenons que M. Vidal, ancien élève du lycée Gambetta, vient d'être nom-

mé chargé de cours de seconde classique au lycée de Mâcon.

Toutes nos félicitations.

DÉPART

Notre ami M. André, quitte l'enseignement pour prendre, en Normandie, la direction d'une très importante imprimerie et la rédaction d'un organe républicain régional.

Nous sommes heureux de le féliciter et n'éprouvons nullement, pour l'instant, le besoin de le laver de quelques insinuations abominables qui restent.... à l'état d'insinuations.

Que ces insinuations prennent corps et nous affirmons qu'une réponse satisfaisante sera donnée.

Ce ne sont pas des calomnies lancées par quelque Basile.... prudent qui sauraient ternir l'honneur d'un homme droit et intègre.

M. André ne laisse, parmi ses subordonnés, que des regrets ; il a de plus l'honneur d'être attaqué par la presse cléricale et réactionnaire.... c'est le meilleur éloge qu'on puisse faire de lui. A. C.

Lycée Gambetta

Nous apprenons avec plaisir que M. Berthomieu répétiteur au Lycée Gambetta, vient de subir avec succès les épreuves de la Licence ès-lettres (mention espagnol), devant la Faculté de Toulouse.

Nous félicitons bien sincèrement M. Berthomieu pour ce brillant résultat.

BACCALURÉATS. — SESSION DE NOVEMBRE 1901

Résultats connus à ce jour

Lettres-mathématiques. — Rouquié Fernand, Requ (mention assez bien) ; Gasc Léon, Luquet Victor, assez.

Lettres-philosophie (classique). — Couderc Henri, Frézal Félix, Jacquet Albert, Rames André, admissibles.

Lettres-philosophie (moderne). — Rozières Edouard, admissible.

Baccalauréat moderne (1^{re} partie). — Royer Louis, admissible.

Armée territoriale

Par arrêté ministériel les officiers de réserve Marty et Maury du régiment de réserve de Cahors passent au 131^e régiment territorial.

Orphéon

A l'occasion de la Sainte-Cécile, l'Orphéon donnera, le dimanche 24 novembre courant, un concert gratuit dont nous publierons prochainement le programme.

Le grâcié Brugous

Brugous, le parricide de Lagarrigue, grâcié par décret du 7 novembre 1901, a été extrait hier de sa cellule pour être conduit par le train de midi 50, à Agen, où il lui a été donné lecture aujourd'hui des lettres d'entérinement.

Brugous, que nous avons pu voir sur le quai de la gare, ne paraissait pas abattu par la longue détention qu'il vient de subir, et surtout par les cruels jours d'attente....

Au contraire, l'assassin de Lagarrigue, le sourire aux lèvres, marchait très gaillardement entre les deux gendarmes qui le conduisaient ; il avait l'air tout heureux d'aller faire un petit voyage, et c'est gaie-ment qu'il est monté dans la voiture cellulaire.

Conférence Socialiste

Samedi soir, à 9 heures, le citoyen Maxence Roldes, publiciste a fait une conférence socialiste.

Le citoyen Cagnac, conseiller municipal assisté des citoyens Fort et Marmiesse, présidait cette réunion à laquelle s'était rendu un public assez nombreux.

Le citoyen Roldes, après avoir rappelé ses origines cadurciennes et remercié les membres du groupe de Cahors de l'avoir invité à venir, aborde le sujet de sa conférence :

Tout d'abord il constate qu'à époques fixes, depuis 1871, la République actuelle subit des crises qui la font supposer à deux doigts de sa chute ; et le citoyen Roldes déclare que chaque fois ces crises sont provoquées par la coalition des réactionnaires et des cléricaux, dont les deux principales forces sont l'Eglise et l'Armée.

Avec une grande facilité d'élocution et souvent avec une forte éloquence, l'orateur s'élève contre l'église et ces généraux factieux, que nous avons failli voir surgir il y a deux ans à peine.

A ce sujet, il fait la déclaration de principe suivante :

Les socialistes ne sont pas chauvins, mais ils sont patriotes : s'ils répronvent les guerres d'agression, ils ne se laisseraient pas, sans résistance, asservir par un peuple quelconque : ils sont français avant tout, et veulent rester français.

Au point de vue économique, le citoyen Roldes déplore la situation qui est faite à la petite industrie, à la petite propriété : il réfute certains arguments qu'on se plaît à adresser aux théories socialistes que l'on ne connaît pas, et enfin s'élève avec force contre cette exploitation de l'homme par l'homme, qui est pire que l'esclavage antique.

Il dénonce ces puissances industrielles et capitalistes qui sont un danger perpétuel pour la patrie, et en passant, raconte « l'histoire de la Banque de France aux jours sombres de 1870. »

Par de longs applaudissements le public a souligné les éloquents hommages d'admiration et de respect, que l'orateur a adressés à notre illustre compatriote Gambetta !

Et le citoyen Roldes termine sa conférence qui en somme n'est que l'énumération des maux dont souffrent la société, le prolétariat, en recommandant aux travailleurs de se grouper, de se solidariser.

« Il ne faut pas, dit-il, que le travailleur compte sur les ministères ; tous sont les mêmes ; ils ne font rien pour l'ouvrier : c'est

LE

PUITS QUI PARLE

Par JEANNE SANDOL

XXI

Sans attendre les paroles de ce monde ameuté, il était facile de se rendre compte de son hostilité ; les gestes menaçants, les injures sans doute, n'étaient pas épargnés à ces étrangers.

— Que signifie tout ceci ? demandais-je à mon compagnon dont le regard suivait cette scène avec anxiété.

— Cela veut dire que ce brave monsieur court grand risque de se faire assommer par ces sauvages, me répondit, en bon français, mon Breton éduqué par ses longs voyages.

— Mais qu'a-t-il fait pour provoquer cette colère ?

— Rien de mal à coup sûr : le pauvre homme est un véritable innocent ; voilà deux années déjà qu'à la même époque, cet étranger vient à Plohinec. C'est soi-disant un savant dont les manies ne sont point dangereuses ; il s'en va furetant partout, ramassant des bêtes, des coquillages, emplissant des flacons d'eau de mer prise dans les flaques où crouissent des algues, se levant à tout heure de la nuit pour

s'en aller faire sur la plage les plus singulières récoltes. A Plohinec, ce brave homme est grandement respecté quand même. Mais j'avais bien oui dire que ses manies, surprises par quelques-uns de ces sauvages, seraient, quelque jour mal comprises.

« Jusqu'à présent, ce pauvre monsieur ne s'était pas risqué jusqu'ici ; mais quel démon l'a tenté de venir dans ce coin perdu avec tout cet attirail de sorcier ? Lui qui avec tout cet attirail de sorcier ? Lui qui passe déjà pour jeter de mauvais sorts, vous jugez si le spectacle qu'il donne en ce moment à ces ignorants abêtis n'est pas fait pour les convaincre de ses maléfices ?

» Sa demoiselle, une bonne fille celle-là, ne le quitte guère ; pour ne pas molester ce pauvre maniaque, elle entre dans ses idées. En voilà une méritante, monsieur, me dit le breton avec un accent d'admiration profonde. Il est si rare qu'une jeunesse oublie de vivre ainsi pour elle-même en se donnant tout entière à son père !...

» Le patron de la barque se tut subitement. Ah ! mille sabords ! s'écria-t-il. Les gredins, que vont-ils faire ? et dire que nous ne pouvons rien ; bloqués et immobiles, il nous faudra assister à quelque malheur ! Si nous pouvions gagner la côte... mais d'ici là le mal sera fait.

» En effet, les misérables joignant l'action aux menaces, emplissaient leurs mains de galets qu'ils se disposaient à lancer sur le pauvre savant, quand soudain la jeune fille se plaçant au-devant de son père, lui fait un

bouclier de sa personne. Bravement elle s'arrête, étend les bras et semble céfier ces barbares. En vain, une pierre l'atteint au visage et la blesse : elle ne change pas d'attitude.

» Alors des hauteurs de la falaise, une femme se hâte et vient s'interposer faisant cesser cette attaque odieuse. »

— Ce doit être Marie la folle, me dit en respirant fortement le Breton dont la pâleur et les traits contractés disaient son horrible angoisse. Dieu soit loué ! les voilà hors de danger.

La présence de cette insensée, comme un talisman, avait agi sur la foule irritée ; un apaisement instantané s'était fait et le père et sa fille, restés seuls, étaient délivrés.

Si les superstitions ont leurs dangers, elles ont aussi parfois une influence heureuse. Ce fut le cas. Pour cette race ignorante, un être privé de raison est sacré !

L'histoire de Marie la folle est l'éternelle et lamentable histoire qui se renouvelle chez cette population maritime.

Le fiancé de Marie avait péri dans un naufrage. Le navire qui le ramenait était venu sombrer sur nos côtes, sous les yeux de celle qui l'attendait. Dieu fit une grâce à la pauvre fille : il lui enleva la mémoire, et à la place de la douleur, il lui donna l'espérance. Depuis dix ans, Marie attend son bien-aimé ; vêtue du blanc costume des fiancées, ou pour mieux dire enveloppée de lambeaux d'étoffe blanche, elle vient chaque jour sur la plage guetter l'arrivée des navires. Ici chacun la plaint, et les femmes, toujours pitoyables aux peines du

cœur, lui font l'aumône de quelques-uns des blancs ajustements qui composent son costume.

Mlle Davillier (le lendemain j'appris son nom) s'était vivement intéressée au sort de la malheureuse Marie. Par une intention touchante, elle avait entièrement renouvelé le vêtement délabré de la triste fiancée, se plaignant avec une grâce féminine à la parer bien simplement mais avec un goût discret en harmonie avec la poétique folie de Marie.

La reconnaissance de la pauvre folle avait porté ses fruits.

Au nom de M. Davillier que Jacques venait de prononcer, Pierre avait tressailli. Déjà pendant le récit du jeune homme, il s'était demandé si ces étrangers n'étaient pas M. Davillier et sa fille ?... Le savant ne lui avait-il pas annoncé son départ pour une des plages de la Bretagne ? Voilà qu'un hasard étrange le forçait une fois encore à s'occuper de cette pâle Geneviève dont le souvenir était pour lui un remords.

— Est-ce là tout le roman, Jacques ? demanda un des auditeurs. Il y manque le portrait de l'héroïne, ceci est de rigueur. Est-elle brune ou blonde ? A coup sûr elle doit être belle, cela va sans dire.

— Ma foi, mes chers amis, vous m'en demandez plus que je n'en sais moi-même.

— Ah ! c'est trop fort ! Amoureux d'un oiseau bleu sans connaître son plumage ! Vous ne vous ferez pas accepter une telle invraisemblance.

l'union seule des travailleurs qui décidera de l'avenir, du bonheur du prolétariat. »

Après le citoyen Roldes, M. Painchenat n'a pu s'empêcher de monter à la tribune, et selon l'habitude, de débiter son petit speech sur Dieu, les Saints, Jeanne d'Arc et « la coalition judéo-maçonnique. »

Une autre intervention ne vaut pas d'être mentionnée.
Et la séance prit fin à 11 heures.

Chambre de Commerce de Cahors

EXPOSITION D'HANOÏ (INDO-CHINE)

Le Président de la Chambre de Commerce de Cahors et du Lot a l'honneur d'informer les industriels et commerçants de notre région qui désireraient participer à l'Exposition des produits agricoles et industriels et des œuvres d'art de la France, des colonies Françaises et des pays d'Extrême-Orient, qui doit s'ouvrir à Hanoï (Indo-Chine) le 3 novembre 1902, qu'ils peuvent s'adresser pour obtenir les notices illustrées, plan de l'Exposition, demandes d'admission, etc., à l'Office colonial, Palais-Royal, galerie d'Orléans, à Paris, ou au secrétariat de la Chambre de Commerce, boulevard Gambetta, n° 10, à Cahors, où tous les renseignements désirables leur seront fournis.

Le Secrétaire-Archiviste de la Chambre restera à la disposition des intéressés le samedi de chaque semaine de 2 heures à 4 heures du soir.

Le Président, J.-B. DELPECH.

Théâtre de Cahors

C'est irrévocablement le jeudi 14 novembre qu'aura lieu sur notre théâtre une seule représentation du grand succès de la Comédie-Française, **Patrie** ! pièce en 5 actes et 8 tableaux de VICTORIEN SARDOU, de l'Académie Française.

Cet ouvrage a été représenté sur le Théâtre Français le 11 mars 1901. C'est **Patrie** ! qui a encaissé la plus belle recette du mois 8.308. Les familles peuvent sans crainte assister à cette représentation, c'est une œuvre morale, aucune scène, aucune phrase ne peut choquer. Les élèves des collèges, lycées, écoles normales assistent presque partout à la représentation. Pour terminer, disons que la pièce luxueusement montée est un véritable plaisir pour les yeux. Tous les costumes de l'époque (1568) sortis de la maison GRANIER, de Paris, ont été dessinés sur ceux de la Comédie-Française. Le succès est prodigieux et c'est au milieu d'ovations enthousiastes adressées à l'auteur et aux interprètes de la tournée Albert CHARTIER que le rideau se baisse chaque soir.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 14 ET 17 NOVEMBRE

Allegro Militaire	Suppé.
La Poupée de Nuremberg (Ouverture)	Adam.
Valse Bleue (Valse)	Margis.
Mireille (Fantaisie)	Gounod.
Marche Militaire N° 1	Schubert.

De 4 à 5 heures. *Allées Fénélon*

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 9 au 12 novembre 1901

Naissance

Fourastié Pierre, rue Mascoutou, 39.
Crémoux Marie-Jeanne-Angèle, rue Feydel, 15.
Paul (naturel), à la Maternité.

Publications de mariages

Delague Joseph-Firmin, employé et Granier Velleda-Rosalie, tailleur.
Herbeil Elie, boulanger et Lacavalier Eugénie, cuisinière.
Estradel Jacques, cordonnier et Rouelles Antoinette sans profession.
Bourgnon Jean-Julien, élève en pharmacie et Despet Marie, sans profession.

Décès

Pinel Eliza-Victorine, sans profession, 66 ans, célibataire, rue du Bousquet, 1
Lacoste Jean-Baptiste dit Louis, ancien maître d'hôtel, 62 ans, Boulevard Gambetta, 38.

Arrondissement de Cahors

CAZALS. — *Nomination.* — Par décret en date du 5 novembre courant, M. Badourès Léopold, huissier, à Cazals vient d'être nommé notaire à la résidence de Frayssinet-le-Gélat, en remplacement de M^o Veissy Saint-Roch démissionnaire en sa faveur.

M. Badourès, par l'aménité de son caractère et son empressement à rendre service, s'était attiré l'estime et la considération de ceux qui l'ont connu, surtout de ses amis; il laisse en partant d'unanimes regrets.

Nous félicitons chaleureusement le nouveau notaire et souhaitons la bienvenue à M. Ducher son successeur à Cazals.

— *Marché aux noix.* — Le marché aux noix qui s'est tenu à Cazals le 9 novembre a été très animé et très bon.

Cinq cents sacs environ ont été vendus de 11 fr. 50 à 12.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Concert de Charité.* — Une commission pour organiser un concert de charité s'est réunie mardi soir 5 novembre dans une des salles de la Mairie.

A l'unanimité des membres présents ont été nommés M. Houradou, docteur, président d'honneur.

M. Longpuech, notaire, conseiller général Président.

MM. Malrieu, juge; Froment, conservateur des hypothèques en retraite, Vice-Présidents.

M. Cavalié, ancien principal, Trésorier.
M. Loubet, avoué, Secrétaire.

Ultérieurement on fera connaître la composition des diverses commissions.

Le concert définitivement fixé au samedi 7 décembre prochain aura lieu dans les Salons de la Sous-Préfecture, offerts très gracieusement par M. Julien Sauve notre sympathique sous-préfet.

Ainsi que l'indique le titre du concert le produit des cotisations fixées à 10 francs par famille, sera intégralement distribué sans distinction à toutes les œuvres de bienfaisance de la ville: Bureau de la Miséricorde, Petites sœurs des Pauvres, Sainte-Famille, Vétère, Hospice.

Une nouvelle réunion du comité d'organisation se tiendra sans autre avis, mercredi prochain 13 du courant à 5 heures du soir à l'Hôtel de Ville.

Tribunal correctionnel. — Audience du 9 novembre:

Joseph d'Alban, 59 ans, chanteur ambulancier, né à Saint-Julien (Savoie), sans domicile fixe, ayant subi plusieurs condamnations, est condamné à quinze jours de prison pour vagabondage.

Adrienne Pestel 25 ans, de Fons, dix jours de prison pour soustraction d'objets mobiliers.

Marie Roussenne, 34 ans, de Latronquière, deux mois de prison pour tentative d'escroquerie.

Germaine Brunie, 21 ans, de Cahus quatre jours de prison (loi Bérenger) pour coups et blessures.

Rosalie Couzy, 40 ans de Comiac, 380 fr. d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande et confiscation de la marchandise saisie.

Compatriote. — Notre compatriote M. Henri Coussieu est reçu docteur en médecine.

Collège. — M. Pistre, professeur au collège de Figeac, est nommé provisoirement au collège de Villefranche (Aveyron).

LACAPPELLE-MARIVAL. — *Foire.* — Favorisée par le beau temps, notre foire du 8 a été très importante. Au foiril, transaction très active avec tendance à la hausse sur les bœufs d'élevage. Transaction plus lente sur les bœufs d'attelage, aux mêmes cours des marchés précédents. Veaux et moutons gras, de 0,70 à 0,90 le kilos; cochons gras, de 40 à 45 fr. le quintal. Blé, de 15 à 16 fr. l'hectolitre; avoine, de 8,75 à 9 fr.; maïs, 16 à 17 fr.; châtaignes 4 à 4,50. Volaille, de 0,90 à 1 fr. le kilo: lièvres 5 et 6 fr. pièce; œufs, 0,95 la douzaine.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Tribunal correctionnel.* — Elisabeth Pezet, 74 ans, ménagère à Rouffilhac est condamnée à 300 fr. d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande.

La nommée Françoise Bordes, cultivatrice à Martel se voit infliger quarante-huit heures de prison (loi Bérenger), pour outrage au garde-champêtre Soulié.

Jean Delpech, 18 ans cultivateur à Montfaucon, est condamné à 20 fr. d'amende et aux dépens, pour délit de chasse sans permis.

Le nommé Ribayrol, forgeron à Pinsac, qui a déjà subi plusieurs condamnations est condamné à trois mois de prison pour vol de divers objets au préjudice de la dame Marguerite Deviers, couturière à Souillac.

BULLETIN FINANCIER

L'amélioration est aujourd'hui générale, nos rentes, les fonds d'Etats étrangers, les valeurs françaises sont pour la plupart en hausse.

Le mouvement d'affaire a été sensiblement plus actif que ces jours derniers.

Notre 3 0/0 a gagné 10 c. à 100.82, le 3 1/2 0/0 a monté d'autant à 101.10; l'amortissable à 99.65 est en hausse de 15 c.

La Banque de France cote 3 825

Le Crédit Foncier est ferme à 680; le Comptoir National d'Escompte se traite à 556; le Crédit Lyonnais s'est avancé à 977 et la Société Générale à 603.

Nos Chemins clotent: le Lyon à 1575, le Nord à 1965 et l'Orléans à 1590.

Le Suez a passé de 3730 à 2739.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure est en hausse à 70,20, l'Italien à 99,17, le Portugais à 26.10.

Le Russe 3 0/0 1891 vaut 33.

Le Serbe 4 0/0 unifiée s'avance à 65.50, le Turc D cote 23.87 et la Banque Ottomane, 518.

APPÉTIT PERDU.

La fillette était exténuée, les couleurs s'effaçaient de ses joues.

Quand vous verrez les couleurs de la santé s'effacer des joues de votre enfant et que vous constaterez l'amaigrissement, la perte des forces, ce qui dénote un mauvais état de santé, nous espérons que vous vous rappellerez l'information donnée dans la lettre suivante:

Viarms (S.-et-O.) 21 décembre 1900.
Messieurs. Notre fillette Marguerite âgée de 7 ans perdait sa belle couleur et sa gaieté; d'appétit il n'en était plus question et le sommeil était



Marguerite POULET

sinon nul, du moins fort agité. Cherchez à la distraire! nous disait-on, nous n'y réussîmes pas. Une voisine nous conseilla alors d'essayer l'Emulsion Scott. L'enfant cependant rebelle à tout médicament, prit avec plaisir votre excellente préparation. Après l'emploi régulier de votre Emulsion Scott l'appétit, le sommeil, la gaieté sont revenus. Notre petite Marguerite est maintenant tout à fait bien, grâce à ce salutaire remède, le meilleur pour les enfants qu'affaiblit une croissance trop hâtive. Léon Poulet.

C'est en vérité un bonheur pour les parents de voir combien leurs enfants ressentent vite les bienfaits du traitement par l'Emulsion Scott. L'appétit s'éveille de suite, les voies digestives remplissent leurs fonctions de saine et vigoureuse manière et le sang riche qui, à nouveau, rose les joues bien remplies dit l'histoire d'une parfaite santé. Seulement il est nécessaire que le public insiste toujours bien pour obtenir la véritable Emulsion Scott, qu'on reconnaît à notre marque de fabrique de l'homme portant un gros poisson sur son épaule. Cette marque de fabrique vous permet de distinguer l'Emulsion Scott des préparations inférieures et des contrefaçons et, chose des plus importantes aussi, de ne pas vous laisser tromper.

L'Emulsion Scott, se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, fac-similé de nos flacons, sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

A LOUER
A CAHORS

GRANDE MAISON

(Pièces vastes et bien distribuées)

AVEC JARDIN

PRIX MODÉRÉ

S'adresser au bureau du journal.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 10 novembre 1901.

Vic^{tesse} Nacla: Chronique. — Pierre de Lano et Emmanuel Gallus: L'homme au capuchon gris (suite). — H. de Balzac: Eugénie Graudet (suite). — La baronne Staffe: l'Étape (suite). — Jean Bouvier: Une étrange affaire (fin). — Félicien Nacla: Dictionnaire rustique (suite).

Vient de paraître:

LE GUIDE DES MÈRES

ET DES NOURRICES

Par le Docteur RENARD

Ancien médecin inspecteur des enfants

Cet important ouvrage est une véritable encyclopédie de tout ce qui a rapport à la première enfance:

Dans la 1^{re} partie, l'auteur donne à la future maman les conseils à suivre pour avoir une heureuse grossesse. Il prend ensuite l'enfant à sa naissance et le suit pendant tout son élevage, qu'il soit élevé au sein par sa mère ou une nourrice ou qu'il prenne le biberon.

La 2^e partie est consacrée au sevrage et à la dentition.

Le 3^e traite de l'hygiène de l'enfant, des bains, du coucher, du sommeil, du réveil, des sorties, de la marche.

Dans la 4^e partie, l'auteur s'occupe des principales affections qui peuvent sévir sur l'enfant en bas âge: affection de l'appareil digestif, diarrhée, entérite, bronchite, coqueluche, fluxion de poitrine, convulsion, méningite.

Un chapitre spécial traite des fièvres éruptives: rougeole, variole, scarlatine, fièvre typhoïde.

Cet ouvrage donne le traitement à suivre, dans les crûtes de lait, la jaunisse, les brûlures, la hernie, etc. Il termine par un tableau pour la dentition et les pesées de l'enfant.

En consultant ce faible résumé de la table des matières de cet ouvrage, on voit que rien n'a été négligé pour en faire un guide qui sera journellement consulté par les mamans auxquelles il rendra de grands services.

Envoi franco contre un mandat poste de deux francs adressé au Bureau du journal.

Tribunal de commerce de Cahors

Suivant jugement du 8 novembre courant le tribunal de commerce a homologué le concordat intervenu le 15 octobre 1901 entre le sieur GUITARD marchand de chapeaux à Montcuq et ses créanciers.

Aux termes de ce concordat le sieur GUITARD doit payer à ses créanciers 25 0/0 de leurs créances.

Le Greffier,

A. POULVEREL.

A VENDRE

A DE BONNES CONDITIONS

Avec facilité de paiement

UNE PETITE PROPRIÉTÉ

D'ENVIRON 97,000 MÈTRES CARRÉS

Consistant en terres labourables, arbres fruitiers de toutes espèces (noix 15 à 20 sacs), bois, etc.

Cette propriété est située au PECH, à 1 kilomètre de la commune de SAINT-CERNIN.

S'adresser à M. RIGOUSTE, à Saint-Cernin, ou à M. MAGOT, à Cahors, 22 rue Pégély.

Vient de paraître:

LE GRAND-ANNUAIRE

DU LOT

POUR 1902

Contenant les prévisions du temps, par XAINTRAILLES, d'Essone (Puy-de-Dôme).

Illustré de plus de 500 gravures et précédé d'un grand roman inédit:

CLÉMENT MAROT A CAHORS

Prix: 60 centimes

Cahors, E. DELSAUD, éditeur, rue de la Mairie
Et chez tous les libraires du département

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Témp
	maxima	minima		
10 Dim.	+ 9	+ 1	764	Beau
11 Lundi	+ 8.5	+ 3	762	Couvert
12 Mardi	+ 8	+ 1	757	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable: Beau

D^r HERBEAU.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et de l'Etat, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec l'administration des Chemins de fer de l'Etat, délivre des billets d'aller et retour à prix réduits au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare, ou station ou halte du réseau de l'Etat et inversement.

Toutefois ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé des stations de ces réseaux.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1° à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert; 2° en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- | | |
|--|------------|
| 1° DE PARIS à TOURS. | Premières |
| 2° DE TOURS à NANTES. | livraisons |
| 3° DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements. | d'une |
| 4° D'ORLÉANS à LIMOGES. | collection |
| 5° DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont Dore. | qui sera |
| 6° DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal. | continué |

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1° ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2° ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3° ITINÉRAIRE

Paris, Bordaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers et Charitres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Bibliographie

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE
Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND
16 PAGES IN-4°

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^{er} Quatre pages de plus. 2^e Une gravure colorisée sur la première page de chaque numéro. 3^e Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisseries, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Cartes de Visite

Les Cartes Deuil, subissent, par cent, une augmentation de :
1/2 deuil 0,50. — Grand deuil 0,75

Enveloppes blanches 0,75 le cent; Enveloppes 1/2 deuil 1 fr.; Grand deuil 1,25 le cent.

Pour recevoir FRANCO un cent de Cartes, il suffit d'envoyer, avec le montant de la commande, le numéro correspondant au caractère choisi et d'ajouter, pour le port : 25 centimes pour 100 Cartes et 45 centimes pour 100 Cartes et 100 Enveloppes. — Adresser les commandes à

L'Imprimerie du JOURNAL DU LOT à CAHORS

Cartes à 1 fr. 50 le cent.

N° 1. M. & M ^{me} JEAN ESCABASSE	N° 9. R. BOUSCASSE
N° 2. HIPPOLYTE & PIERRE FAVERNIER	N° 10. Madame P. Sourdinain
N° 3. F.-H. ROUGEMONT MÉCANICIEN	N° 11. R. BONNEVILLE
N° 4. MAURICE FRESNIEUX MONTAUBAN.	N° 12. DANIEL MERCADIER
N° 5. M. BOULDOIRE 7, Rue des Platanes, BEAUVAIS.	N° 13. EUGÈNE DELSAHOT Sergent-Major au 246 ^e de Ligne
N° 6. M. & M ^{me} GUSTAVE BRISSAC	N° 14. Alexandre Decourcelles
N° 7. R.-M. LANACASSAGNE BORDEAUX.	N° 15. Daniel & Charles Franqueville
N° 8. Madame R. BOUSSENAUD	N° 16. M. & M ^{me} Jules Calvette

Cartes à 2 fr. le cent.

N° 17. Fernand Lemarquis Étudiant en Droit	N° 21. Mademoiselle L. Fourmi
N° 18. H. Bourdier	N° 22. Baptiste Rambrac
N° 19. Madame H. Suchet	N° 23. Louis Baumel
N° 20. M. & M ^{me} Paul Valet Rue de la Chapelle, Paris, 6 ^e .	N° 24. A. Coulon

Cartes à 2 fr. 50 le cent.

N° 25. M. & M ^{me} Esclarissat Rue de la Merci, Toulouse.	N° 27. Charles Brunet
N° 26. Madame Loustalot	N° 28. C. Besombes

10^c En Vente partout 10^c

La VRAIE MODE

Offre **GRATUITEMENT**
dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un **Patron découpé** grandeur naturelle
ET UN
SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DÉMANDE ADRESSÉE A
M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès,
en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat.
en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite
ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.
Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénélon à Cahors (Lot)